

DOSSIER

ÉDUCER À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE : UN ENJEU CITOYEN



Écoles, villes et territoires, entreprises, universités, structures dédiées à la culture, à la jeunesse, aux sports... Pour contribuer à la transition écologique de la société, tous les citoyens doivent pouvoir bénéficier d'une éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD). De quelle façon le ministère accompagne-t-il les acteurs de terrain dans cette démarche citoyenne? Éléments de réponse.

TEXTES BÉATRICE COURTOIS

PHOTOGRAPHIES ARNAUD BOUISSOU / SOPHIE BOISTEAU / METL-MEDDE / FOTOLIA

DOSSIER RÉALISÉ PAR CITIZEN PRESS



Dans le parc naturel des Cévennes (photos à droite), comme dans les réserves naturelles, il est essentiel de sensibiliser le public à la protection des espèces protégées, végétales ou animales.

////////////////////

LES CHIFFRES

3000

établissements environ sont engagées dans des démarches globales de développement durable (E3D), soit 5,5% du nombre total d'écoles, collèges, lycées publics et privés.

2004

Une circulaire ministérielle généralise l'éducation à l'environnement et au développement durable dans l'ensemble des établissements scolaires. En 1977, une première circulaire avait donné naissance à « l'éducation à l'environnement » en France.

////////////////////

Participer activement aux changements nécessaires en faisant évoluer ses modes de vie vers plus d'éco-citoyenneté ne s'improvise pas. Cela suppose d'intégrer progressivement de nouvelles façons d'appréhender son environnement et son rapport au monde comme de nouveaux savoirs et savoir-faire. « Le MEDDE s'est emparé très tôt de cet enjeu pédagogique qui a évolué au fil du temps, indique Jean-Paul Albertini, commissaire général au développement durable. C'est une mission transversale complexe qui nécessite de développer et combiner des actions d'information, d'éducation, de formation et de participation citoyenne, pour que cette démarche éducative globale apporte l'appui indispensable aux politiques menées par le ministère. »

Il y a plusieurs années, les actions concernaient principalement le milieu scolaire. Aujourd'hui, elles impliquent toutes les catégories d'âge, toutes les communautés de vie, de l'entreprise au cercle familial en passant par la scolarité, la formation professionnelle, les activités sociales, la consommation, le tourisme, etc.

Ces multiples actions sont initiées par

des porteurs de projets de tous horizons qui offrent à chacun, au quotidien, les moyens de s'informer, de mieux comprendre les grands enjeux et d'avoir les capacités pour agir positivement.

Diversité des périmètres, des acteurs éducatifs et des publics, multiplicité des thématiques et des initiatives... Le ministère encourage et accompagne ces initiatives, tout en favorisant la complémentarité avec les politiques sectorielles et transversales prioritaires qu'il conduit. Un travail de longue haleine mené principalement par les DREAL ou certains établissements publics du ministère avec de nombreux partenaires.

UNE DÉMARCHE PARTENARIALE

Ensemble, on est plus efficace. Exemple? En Lorraine, le Centre régional de documentation pédagogique (CRDP), la Région, les Départements, le secteur associatif, l'académie de Nancy-Metz et les services de l'État se sont associés autour d'un projet commun : la création d'un site Internet collaboratif, REPERES-DD (portail lorrain des ressources partagées en éducation relative à l'environnement et à



JEAN-PAUL ALBERTINI,
commissaire général au développement durable

« Cette démarche éducative globale apporte l'appui indispensable aux politiques menées par le ministère »

la solidarité pour un développement durable). Vidéos et mallettes pédagogiques, cartes, retours d'expérience, documents en téléchargement : le site, ouvert au public depuis le 23 septembre dernier, propose aux acteurs du champ éducatif un large éventail de ressources. « Ce portail est un exemple de gouvernance partagée », affirme Claudine Ulpat, chargée de mission à la DREAL Lorraine, qui a apporté ses compétences techniques et son expertise au projet. D'autres initiatives, portées par des établissements publics peuvent même s'affranchir des frontières nationales. C'est le cas de la **plate-forme transfrontalière** d'éducation à l'environnement et au développement durable lancée le 6 juin dernier par le parc national du Mercantour. « Disponible en version française, italienne et bientôt anglaise, ce projet s'inscrit dans

LA CONFÉRENCE ENVIRONNEMENTALE SE PENCHE SUR L'EEDD



L'EEDD était l'un des cinq chantiers de la deuxième Conférence environnementale. Les débats menés les 20 et 21 septembre au sein de la table ronde dédiée à l'EEDD, co-présidée par les ministres Vincent Peillon, Valérie Fourneyron et Georges Pau-Langevin, se sont organisés autour des grands axes de réflexions, issus des travaux préparatoires

avec les parties prenantes.

Les objectifs à atteindre et les chantiers prioritaires, concernant l'EEDD et inscrits dans la feuille de route 2013, engagent le gouvernement et fixent des orientations dans plusieurs domaines : scolaire et universitaire, activités périscolaires et jeunesse, formation des professionnels de l'éducation, et plus largement développement de l'éducation et de la participation citoyenne en informant et en sensibilisant tous les publics à tous les âges de la vie.

Ces objectifs sont repris sous forme de dix mesures de la feuille de route pour la transition écologique 2013 : http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/50_mesures_conf_env_2013.pdf



TÉMOIGNAGE

MICHELLE JOUHANEAU,
chef de projet éducation-formation
au CGDD

« Le principe d'espace de concertation existait depuis longtemps dans les territoires, mais pas au niveau national. Cette instance s'est mise en place fin 2009 dans le sillage d'assises nationales organisées à l'initiative du secteur associatif professionnel de l'EEDD. Elle rassemble actuellement une quarantaine de volontaires. La première étape du programme de travail a consisté à mieux se connaître, à identifier les points d'intérêt communs pour aller vers des objectifs partagés. Ensemble, les participants travaillent en complémentarité avec une exigence de cohérence et s'appuient sur les expertises de terrain pour identifier les manques ou les freins. L'idée est de faire en sorte que les interventions en matière d'EEDD soient plus lisibles, plus concertées, plus efficaces. Il faut à présent engager une nouvelle étape de maturité et de travail, pour cette instance, visant à définir collectivement des lignes directrices nationales, prioritaires et structurantes ainsi que les outils appropriés de cette politique concertée. »



le cadre d'un programme européen de coopération France-Italie, précise Elena Maselli, chargée de mission pédagogique au parc du Mercantour. Objectifs : mutualiser les outils et les bonnes pratiques du territoire transfrontalier et créer un réseau entre les acteurs de la formation. Tout en apportant des connaissances aux utilisateurs, il développe l'esprit critique pour former les éco-citoyens de demain. » Autre exemple d'action partenariale : le **programme Jeunes Reporters pour l'environnement**, développé par l'office français de la Fondation pour l'éducation à l'environnement. Ce programme, parrainé et soutenu par le MEDDE, invite les jeunes à mener des enquêtes ou des reportages autour de sujets liés au développement durable dans leurs lieux de vie et à proposer des pistes de changements positifs. « Nous misons sur la capacité d'initiative et la force de conviction de ces jeunes journalistes en herbe, estime Michelle Jouhaneau, chef de projet éducation-formation au Commissariat général au développement durable (CGDD). Ce sont eux qui construisent et diffusent les informations et messages, qui sont alors mieux reçus et

partagés avec les autres jeunes de leur âge mais se révèlent parfois également convaincant pour des décideurs ou des élus. »

PARTOUT ET SUR TOUS LES GRANDS ENJEUX

Diversité des initiatives et des acteurs rime également avec multiplicité des temps et lieux de vie concernés. Avec un principe récurrent : un ancrage fort dans les territoires. Dans cette démarche, les DREAL jouent un rôle fondamental pour initier, faciliter et accompagner des initiatives et des partenariats pour ces projets éducatifs. « À l'image de la dynamique impulsée et menée par la **DREAL Limousin**, nous travaillons en collaboration avec le Rectorat, souligne Patrice Delbancut, chef de l'unité promotion du développement durable. Après avoir organisé en 2011 un séminaire pour les chefs d'établissement, nous avons mis en place un forum d'échanges avec les enseignants en 2012 et préparons un nouveau forum encore plus ambitieux, ouvert sur l'international et l'économie circulaire, pour novembre prochain. » Outre cette action pérenne – menée avec différents partenaires dont l'ADEME et la



AGENCES DE L'EAU : ACTEURS MAJEURS POUR LA SENSIBILISATION À LA RESSOURCE EN EAU

Les agences de l'eau développent sur leur territoire des actions d'information et de communication, à travers des outils pédagogiques ou des partenariats. Expositions, kits pédagogiques, dépliants, conférences, site Web ou encore manifestations populaires constituent autant de supports et de vecteurs pour véhiculer les messages et toucher un large public. Certaines agences, comme celles de Seine-Normandie ou Rhin-Meuse, se sont investies dans les classes d'eau. De quoi s'agit-il ? D'un module éducatif de plusieurs jours pour sensibiliser les petits et les grands à la protection de l'eau et les responsabiliser. Par des rencontres, des visites, des ateliers, chacun apprend à mieux comprendre le fonctionnement du monde de l'eau et à intégrer les gestes du quotidien qui contribueront à préserver cette ressource essentielle.



À travers la campagne « Jardiner autrement », le ministère sensibilise les particuliers sur les alternatives aux pesticides dans leur jardin.

Direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) –, la DREAL soutient des projets menés avec des associations : pièce de théâtre sur le traitement des déchets jouée dans les centres culturels et établissements scolaires, grand jeu de l'oie sur le gaspillage alimentaire proposé dans les écoles, mise en place d'un « jardin des sens » dans une unité de soins pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer... Autant de projets accompagnant la diversité des enjeux du développement durable.

La DREAL Franche-Comté, de son côté, a accompagné un programme régional particulièrement innovant dit « Pactes Énergie », sur la sensibilisation aux consommations d'énergie, qui a reçu un soutien de l'Europe. « Ce programme d'accompagnement des collectivités et des acteurs des territoires propose une démarche et des outils pour favoriser les économies d'énergie en améliorant nos comportements quotidiens. L'un d'entre eux est une web-série construite autour de petites vidéos humoristiques, réalisées de manière partenariale par le CRDP (www.energivoires.tv),



L'EEDD en Limousin : un partenariat novateur au service de l'écocitoyenneté

Le Limousin fédère près de 60 associations intervenant dans le domaine de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD).

Un dynamisme qui s'appuie sur un dispositif associant un large panel d'acteurs : associations, collectivités locales, services et établissements publics de l'État. La DREAL y joue un rôle moteur qui l'a conduite à organiser depuis deux ans des forums d'échanges.

1 Accord-cadre national
Le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de l'Écologie signent un accord pour enrichir la pédagogie en matière de développement durable.

AAAAA
MARS
2010



2 Déclinaison régionale
Sur la base de l'accord national, la DREAL et le Rectorat nouent un partenariat pour offrir des formations et des temps d'échanges aux enseignants, produire des outils pédagogiques et accompagner les établissements dans leurs démarches DD.

AAAAA
FIN
2010



Groupes de travail :
Rectorat, DREAL, DRAAF,
ADEME, collectivités,
structures EEDD
CRDP

3 Le DD entre à l'école
La DREAL et le Rectorat organisent un séminaire d'une journée pour les chefs d'établissement et les gestionnaires des lycées et collèges de la Région, avec divers ateliers.

AAAAA
OCT
2011



Conférence environnementale
et lettres de cadrage
aux ministres

Inscrite dans le Projet
d'actions stratégiques
de l'Etat 2011-2013

4 Un forum d'échanges
La DREAL et le Rectorat organisent un forum intitulé : « Le développement durable au sein des établissements scolaires ». Thème phare : la place de la biodiversité dans l'EEDD. Deux ateliers de travail portent sur le gaspillage alimentaire et la cohésion sociale à l'école.

AAAAA
OCT
2012



Conférence environnementale
thématique : EEDD
et économie circulaire

5 Un nouveau forum en vue

AAAAA
14 nov
2013

Dans la foulée de la conférence environnementale, qui s'est déroulée les 20 et 21 septembre dernier, la DREAL et le Rectorat organisent un nouvel événement : un forum sur l'économie verte et le développement durable autour de deux axes de travail :

- Comment changer nos pratiques et nos comportements pour produire autrement ?
- Les métiers verts : des nouveaux métiers ou des métiers qui évoluent ?

Le forum du 14 novembre prochain sera décliné autour de plusieurs tables rondes sur les filières de l'écologie industrielle et de l'économie de la biodiversité, à destination de la sphère éducative et des services du MEDDE. L'événement se clôturera par une conférence consacrée à l'économie circulaire, ouverte au grand public.



À SAVOIR ?

QUELQUES POINTS DE REPÈRE LÉGISLATIFS

- **Loi constitutionnelle du 1^{er} mars 2005**, relative à la charte de l'environnement (articles 7 et 8 de la charte)
- **Loi du 3 août 2009** de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement (article 55)
- **Loi du 8 juillet 2013** d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République (article 42 et annexe à la loi)



explique Chantal Callier-Benest, chargée de mission. *Sur ce sujet, je ne connais pas en France de programme plus complet.* » En Aquitaine, le **comité d'éducation à l'environnement**, auquel la DREAL participe activement, regroupe des partenaires de tous horizons (Rectorat, associations, établissements publics, agences régionales, etc.) en impliquant aussi le monde de l'entreprise, via le mécénat. « En 2012, nous avons signé une convention avec le groupe La Poste, raconte Chantal Demongin, chargée de mission. Nous avons ainsi obtenu une aide pour réaliser le journal des Assises régionales de l'éducation à l'environnement et au développement durable. D'autres entreprises comme la Caisse d'Épargne et la Lyonnaise des eaux ont également soutenu financièrement la Caravane Rio 21, une exposition itinérante sur les enjeux du Sommet mondial de la terre, tenu en 2012 au Brésil. »

UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Désormais, cette mission d'éducation à l'environnement et au développement durable concerne toutes les sphères et composantes de la société et s'inscrit

progressivement dans des cadres législatifs et réglementaires fixant un nouveau cap à cette politique. « Ce processus a notamment pris corps dans le sillage des articles 7 et 8 de la Charte de l'environnement de 2004, qui en ont posé les bases constitutionnelles, explique Jean-Paul Albertini. Notre ministère travaille ainsi en concertation permanente avec de nombreux autres services de l'État pour développer et structurer ce champ d'action. » Formation agricole, enseignement supérieur, jeunesse, éducation nationale, santé... Ce sont des politiques publiques essentielles pour lesquelles la collaboration interministérielle dans ce domaine est continue.

Des collectivités conduisent également des démarches volontaristes dans ce domaine pour accompagner leur politique territoriale, lancent des appels à projets ou votent des délibérations ayant une portée réglementaire dans leurs territoires. Ces outils constituent des leviers importants en faveur des actions éducatives, associatives, écocitoyennes. Les DREAL y apportent leur expertise et leur appui en facilitant le

dialogue permanent et la collaboration entre les différentes parties prenantes et en favorisant la mise en convergence de leurs actions ainsi que leur valorisation. ♦

Sur Internet

Plus d'infos :

- <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Education-a-l-environnement-et-au,6772-.html>
- <http://www.eau-seine-normandie.fr/index.php?id=681>
- <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Education-sensibilisation-et-.html>
- <http://intra.portail.i2/chargee-de-mission-eedd-en-dreal-a10486.html>
- <http://intra.portail.i2/en-route-vers-l-economie-a10497.html>